

**SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION  
DES DECHETS**

**- SMITRED OUEST D'ARMOR -**

Les membres du **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS DU SMITRED OUEST D'ARMOR**, légalement convoqués le 08 Octobre 2020 se sont réunis en Assemblée Générale, le Mercredi 14 Octobre 2020 à 17 heures, à la salle des Ursulines à LANNION, sous la présidence de Monsieur Eric ROBERT, Président du SMITRED.

Nombre de membres titulaires en exercice : 74

Nombre de membres présents : 56

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Yvon LE BIANIC

Procuration de Mme Claudine GUILLOU, Déléguée titulaire de Guingamp Paimpol Agglomération à M. Jean-Jacques LE BLOAS, Délégué titulaire de Guingamp Paimpol Agglomération.

Procuration de Pierre HUONNIC, Délégué titulaire de Lannion Trégor Communauté à Mme Cécile AURIAC, Déléguée titulaire de Lannion Trégor Communauté

Procuration de Jacques MAINAGE, Délégué titulaire de Lannion Trégor Communauté à Mme Michelle LE HENAFF, Déléguée suppléante de Lannion Trégor Communauté

**ETAIENT PRESENTS** : Les délégués des Collectivités.

**DELEGUES DU SMITRED**

**GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION** : Mme Cécile BOETÉ, M. François LE MARREC, M. Yannick ECHEVEST, M. Pierre SALLIOU, M. Claude LOZAC'H, M. Sylvain GIRONDEAU, M. Jacki MONBEL, M. Franc TANGUY, M. Michel LE CALVEZ, M. Yvon LE BIANIC, M. Jean-Paul LE CALVEZ, Mme Marie-Thérèse SCOLAN, M. Vincent CLECH, M. Yannick CARMIGNAC, Mme Jeannick CALVEZ, M. Patrick MORCET, M. Pascal MONCOUQUT, M. Jean-Jacques LE BLOAS, M. Yannick DUBOURG, Mme Dominique LE GOUX, M. Gildas CONNAN, M. Yves LE MEUR, M. Alain LACHIVER, Mme Marie-Christine MARCUS, M. Guillaume LOUIS, M. Serge RICHARD, M. Guy BOUVEAU, M. Gaëtan KERVEN.

**LANNION-TREGOR COMMUNAUTE** : M. François PRIGENT, M. Eric ROBERT, M. André COENT, M. René PIOLOT, M. Serge HENRY, M. Romuald COCADIN, M. Gildas NICOLAS, M. Sylvain CAMUS, M. Pierre TERRIEN, M. Yannick TERRIEN, M. Jean-Yves LE CORRE, M. Benjamin ARNAUD, M. Rémi LE GOFF, M. Christian LE ROI, M. Bertrand HUONNIC, M. Yves LE BIVIC, M. Renaud MERLE, Mme Cécile AURIAC, M. Maurice PENNEC, M. Alain LE HOUEROU, M. Patrick TOULARASTEL, M. Alain STEPHAN, Mme Isabelle TANGUY, Mme Jeannine CORSON, M. Gildas MORVAN, Mme Sylvie VIENNET, M. Jean-Max MARTIN, Mme Michelle LE HENAFF.

**ABSENTS EXCUSES :**

**GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION** : M. Daniel LE MEUR, Vincent LE MEAUX, Mme Inès GONSE, M. Patrick LE GUILLOU, Mme Peggy CORBEL, Mme Claudine GUILLOU, M. Christian PRIGENT, M. Claude LE GUYADER, M. Hervé LE BRIS, M. Jean-Yves PÉRU, François LE QUEFFRINEC, Frédérique HAVET, Mme Virginie DOYEN, M. Jérôme MILONET, M. Anthony SIMON, Mme Nathalie LE MAIRE, M. Hervé LARMET, Mme Catherine MORIN, M. Alfred CONNAN, M. Émile MONFORT, Mme Aurélie LE SAOUT, M. Joseph BERNARD, M. Cédric RANNOU, M. Michel LE CALVEZ, M. Alain BOUGET, M. François LE MAREC, M. Pascal THORAVAL, M. Jean-Yves LE GAC, M. Yves PRIGENT, Mme Véronique LE CHEVERT, M. Jean-Pierre BOURGEAIS, M. Gérard KERLEAU, Mme Marie-Françoise LE FOLL, M. Philippe JEANNIN.

**LANNION-TREGOR COMMUNAUTE** : M. Joël LE JEUNE, M. Gervais EGAULT, M. François BOURIOT, Mme Rosine DANGUY-DES-DESERTS, M. Paul LE BIHAN, M. Pierre HUONNIC, M. Yann KERGOAT, M. Henri BODIOU, M. Yvon LE SEGUILLON, Mme Anne-Françoise PIEDALLU, M. Michel EVEN, M. Hervé DELISLE, M. Jacques MAINAGE, M. Xavier MERCIER, M. Laurent RANNOU, M. Xavier MARTIN, M. Jean-Yves CAVAN, M. Gérard QUILLIN, Mme Emmanuelle TRANCHANT, M. Jacques ROBIN, M. Maurice OFFRET, M. Yannick QUEGUINER, M. Christian HUON, M. Philippe FRAVAL, M. Jacques LE GLAS, M. Yvon BRIAND, M. Yves LE JEUNE, Mme Michelle LE CUN, M. Patrice KERVAON, M. Yves NEDELLEC, M. Pierre CONNAN, M. Jean-François LE GUEVEL, M. Joël PHILIPPE, M. Pierre MACE, M. Christian MEHEUST, Mme Stéphanie JEGADEN, M. Cédric SEUREAU, Mme Nathalie LE DILAVREC, M. Christophe THEBAULT, M. Jean BODSON, M. Sylvain RANNOU, M. Yves MALLO, M. Patrick JORAND, Mme Claudie LALEUF, M. Guy MARECHAL, M. Pierre SIMON, Mme Françoise KERVILLEC, M. Pierre RAOUL, Mme Sonya NICOLAS, M. Benoît LE ROUZES, M. Grégoire SENE, M. Hervé LE BONNIEC, M. Sébastien LE GRAVET, M. David BELLEC, M. Paul KERRIEN.

**ILE DE BREHAT** : M. Olivier CARRE, Mme Marion REGLER.

---

Le Président remercie l'ensemble des membres présents et rappelle que dorénavant les convocations ainsi que les documents de réunion seront transmis par voie dématérialisée via la plateforme MEGALIS. C'est pourquoi, il demande à Magalie QUELENN, responsable du service communication de décliner le mode opératoire de la plateforme MEGALIS.

## **I – PLATEFORME MEGALIS**

Mme Magalie QUELENN, responsable du service communication, présente le mode opératoire de la plateforme MEGALIS.

Dans le cadre de la dématérialisation des envois de convocations, Le SMITRED Ouest d'Armor a choisi la plateforme Mégalis. Une procédure a été adressée à chaque délégué titulaire et suppléant du SMITRED avec un nom d'utilisateur et un mot de passe. Ces identifiants ont été envoyés individuellement à chacun pour se connecter.

Magalie QUELENN explique pas à pas la procédure pour se connecter et avoir accès aux convocations et documents annexes.

## **II – DELEGATIONS DES VICE-PRESIDENT(E)S**

Le Président rappelle que lors de l'assemblée générale du 25 septembre dernier, cinq Vice-Président(e) ont été élus, il précise que les délégations n'avaient pas été attribuées. Après concertation avec le Bureau Exécutif, les délégations sont les suivantes :

Le Président présente chaque Vice-Président en mentionnant leur délégation.

**1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Yvon LE BIANIC**, en charge de la valorisation énergétique et de la relation avec les acteurs économiques

**2<sup>ème</sup> Vice-Président : M. François PRIGENT**, en charge de l'administration générale et de l'exploitation

**3<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Mme Cécile BOETÉ**, en charge de l'information, de la prévention, de la communication

**4<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Hervé DELISLE**, en charge de la valorisation organique et de la relation avec la filière agricole

**5<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Pierre SALLIOU**, en charge de la valorisation matière et du centre de tri

## **III – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT**

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1411-5, L 2121-21, L 2121-22 et D 1411-5 ;

VU L'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,

- VU Le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique
- VU l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2016 fixant le nombre et la répartition des délégués au Comité Syndical du SMITRED Ouest D'Armor ;
- VU la délibération du Comité Syndical en date du 25 Septembre 2020 fixant les modalités d'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres,

CONSIDERANT l'installation du nouveau Comité Syndical en date du 25 Septembre 2020,

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres et ce à caractère permanent pour la durée du mandat ;

CONSIDERANT que la commission est présidée par le Président du Syndicat ou son représentant et que le Syndicat doit élire 5 membres titulaires et 5 membres suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Pour un établissement Public de Coopération Intercommunale, cette Commission est composée des membres suivants :

- Le Président de l'établissement, ou son représentant (désigné par arrêté) : Président de la Commission,
- Un nombre de membres égal à celui prévu pour la composition de la commission de la Collectivité au nombre d'habitants le plus élevé, élus, en son sein, par l'assemblée délibérante de l'établissement.

Par conséquent, pour le SMITRED Ouest d'Armor, le nombre de membres de la Commission d'Appel d'Offres à élire par l'assemblée est de 5 membres titulaires. L'élection se fait à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Par ailleurs, il doit être procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

La commission d'Appel d'Offres pourra faire appel au concours d'agents de l'établissement compétents dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics. Pourront également participer (avec voix consultative) aux réunions de la Commission : un ou plusieurs membres du service technique compétent pour suivre l'exécution du marché, ainsi que des personnalités désignées par le Président

de la Commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché et également le Comptable public de la collectivité.

Il convient donc de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres permanente du SMITRED Ouest d'Armor pour la durée du mandat.

VU le procès-verbal de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres permanente annexé à la présente délibération,

VU la seule liste déposée au SMITRED au 07 Octobre 2020, à savoir :

<b>PRESIDENT : Éric ROBERT</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
M. Pierre TERRIEN M. Yvon LE BIANIC M. François LE MARREC M. Yannick TERRIEN Mme Marie-Thérèse SCOLAN	M. Gildas NICOLAS M. Jacques MAINAGE M. Serge HENRY M. Michel LE CALVEZ (Pléhédél) M. Claude LE GUYADER

Le Comité Syndical  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité (moins 2 abstentions)

- **A PROCEDER A L'ELECTION** des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres permanente du SMITRED Ouest d'Armor, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- **DE PROCLAMER** M. Pierre TERRIEN, M. Yvon LE BIANIC, M. François LE MARREC, M. Yannick TERRIEN, Mme Marie-Thérèse SCOLAN membres titulaires et M. Gildas NICOLAS, M. Jacques MAINAGE, M. Serge HENRY, M. Michel LE CALVEZ, M. Claude LE GUYADER membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres permanente du SMITRED Ouest d'Armor.

- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

- **DE SIGNER** le procès-verbal d'élection de la Commission d'Appel d'Offres.

## **PROCES-VERBAL**

# **D'ELECTION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU BUREAU PERMANENT**

Nombre de membres en exercice : 74 titulaires – 74 suppléants

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 51 titulaires – 22 suppléants

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq septembre, à dix-sept heures, à la Salle des Ursulines située rue des Patriotes à Lannion, le Comité syndical s'est réuni, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Yves MENOUE, Président sortant, le 18 septembre 2020, conformément aux articles L 5211-1, L 5211-2, L 5211-6, L 5211-9, L 2121-9, L2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant pour objet l'élection des membres titulaires et suppléants du Bureau Permanent du SMITRED Ouest d'Armor.

**VU** les articles L 2122-7-1, L5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Comité Syndical en date du 25 septembre 2020, portant détermination du nombre de membres titulaires et suppléants au Bureau Permanent du SMITRED Ouest d'Armor ;

**VU** la délibération du Comité Syndical, en date du 25 septembre 2020, portant élection du Président du SMITRED Ouest d'Armor ;

**VU** la délibération du Comité Syndical, en date du 25 septembre 2020, portant élection des Vice-Présidents du SMITRED Ouest d'Armor ;

**Etaient Présents :**

## **Délégués titulaires**

<b>GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION</b>		
<b>TITULAIRES</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>ABSENTS</b>
<b>Cécile BOETÉ - GPA - BÉGARD</b>	X	
<b>François LE MARREC - GPA - BELLE-ISLE-EN-TERRE</b>	X	
<b>Daniel LE MEUR - GPA - YVIAS</b>		X

<b>Yannick ECHEVEST - GPA - PLOUMAGOAR</b>		X
<b>Pierre SALLIOU - GPA - PABU</b>	X	
<b>Claude LOZAC'H - GPA - LOHUEC</b>	X	
<b>Sylvain GIRONDEAU - GPA - GRÂCES</b>	X	
<b>Jacki MONBEL - GPA - PLOUBAZLANEC</b>	X	
<b>Franc TANGUY - GPA - SQUIFFIEC</b>	X	
<b>Michel LE CALVEZ - GPA - PLÉHÉDEL</b>	X	
<b>Yvon LE BIANIC - GPA - RUNAN</b>	X	
<b>Jean-Paul LE CALVEZ - GPA - QUEMPEL- GUEZENNEC</b>	X	
<b>Vincent LE MEAUX - GPA - PLOUËC-DU-TRIEUX</b>	X	
<b>Marie-Thérèse SCOLAN - GPA - PONT-MELVEZ</b>	X	
<b>Vincent CLECH - GPA - BÉGARD</b>	X	
<b>Yannick CARMIGNAC - GPA - PLOËZAL</b>		X
<b>Jannick CALVEZ - GPA - PAIMPOL</b>		X
<b>Inès GONSE - GPA - LANLOUP</b>	X	
<b>Patrick LE GUILLOU - GPA - CALLAC</b>		X
<b>Patrick MORCET - GPA - CALLAC</b>	X	
<b>Pascal MONCOUQUT - GPA - LOC-ENVEL</b>	X	
<b>Jean-Jacques LE BLOAS - GPA - BOURBRIAC</b>		X
<b>Peggy CORBEL - GPA - GUINGAMP</b>		X
<b>Yannick DUBOURG - GPA - PLOUGONVER</b>	X	
<b>Claudine GUILLOU - GPA - BOURBRIAC</b>		X
<b>Christian PRIGENT - GPA - PLOUGONVER</b>	X	
<b>Claude LE GUYADER - GPA - PLOUËC-DU-TRIEUX</b>	X	

<b>Dominique LE GOUX - GPA - PLOUMAGOAR</b>		X
<b>Gildas CONNAN - GPA - SQUIFFIEC</b>	X	
<b>Hervé LE BRIS - GPA - KERMOROC'H</b>		X
<b>Yves LE MEUR - GPA - KERFOT</b>	X	

<b>LANNION TREGOR COMMUNAUTE</b>		
<b>TITULAIRES</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>ABSENTS</b>
<b>Joël LE JEUNE - LTC - TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU</b>	X	
<b>Gervais EGAULT - LTC - LOUANNEC</b>		X
<b>François BOURIOT - LTC - TRÉLÉVERN</b>	X	
<b>François PRIGENT - LTC - LANVELLEC</b>	X	
<b>Eric ROBERT - LTC - LANNION</b>	X	
<b>André COENT - LTC - PLOUZÉLAMBRE</b>	X	
<b>René PIOLOT - LTC - TRÉDUDER</b>	X	
<b>Rosine DANGUY-DES-DESERTS - LTC - PERROS-GUIREC</b>	X	
<b>Paul LE BIHAN - LTC - LANNION</b>	X	
<b>Pierre HUONNIC - LTC - PLOUGUIEL</b>	X	
<b>Yann KERGOAT - LTC - PLOUMILLIAU</b>	X	
<b>Serge HENRY - LTC - TROGUÉRY</b>	X	
<b>Henri BODIOU - LTC - CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC</b>	X	
<b>Romuald COCADIN - LTC - PLUZUNET</b>	X	
<b>Yvon LE SEGUILLON - LTC - TRÉDARZEC</b>	X	
<b>Anne-Françoise PIEDALLU - LTC - PLOUGRESCANT</b>		X
<b>Gildas NICOLAS - LTC - PLOUBEZRE</b>	X	
<b>Sylvain CAMUS - LTC - PLOULEC'H</b>		X
<b>Michel EVEN - LTC - PRAT</b>	X	
<b>Hervé DELISLE - LTC - LANGOAT</b>	X	
<b>Jacques MAINAGE - LTC - TRÉBEURDEN</b>	X	

<b>Xavier MERCIER - LTC - TRÉVOU-TRÉGUIGNEC</b>		X
<b>Pierre TERRIEN - LTC - PLEUMEUR-BODOU</b>	X	
<b>Yannick TERRIEN - LTC - PLEUMEUR-GAUTIER</b>	X	
<b>Laurent RANNOU - LTC - QUEMPERVEN</b>		X
<b>Jean-Yves LE CORRE - LTC - PLUFUR</b>		X
<b>Xavier MARTIN - LTC - TRÉGASTEL</b>		X
<b>Jean-Yves CAVAN - LTC - PRAT</b>	X	
<b>Benjamin ARNAUD - LTC - KERMARIA-SULARD</b>	X	
<b>Gérard QUILIN - LTC - PLOUNÉVEZ-MOËDEC</b>		X
<b>Emmanuelle TRANCHANT - LTC - PENVÉNAN</b>	X	
<b>Jacques ROBIN - LTC - ROSPEZ</b>	X	
<b>Maurice OFFRET - LTC - CAVAN</b>	X	
<b>Rémi LE GOFF - LTC - CAMLEZ</b>	X	
<b>Yannick QUEGUINER - LTC - TRÉLÉVERN</b>		X
<b>Christian LE ROI - LTC -MINIHY-TRÉGUIER</b>		X
<b>Bertrand HUONNIC - LTC - PLESTIN-LES-GREVES</b>	X	
<b>Yves LE BIVIC - LTC - PLUZUNET</b>	X	
<b>Christian HUON - LTC - COATRÉVEN</b>		X
<b>Philippe FRAVAL - LTC - COATASCORN</b>		X
<b>Renaud MERLE - LTC - LA-ROCHE-JAUDY</b>	X	
<b>Cécile AURIAC - LTC - TRÉMEL</b>	X	

<b>ILE DE BREHAT</b>		
<b>TITULAIRE</b>	<b>PRESENT</b>	<b>ABSENT</b>
<b>Olivier CARRE</b>		X

**Délégués suppléants**

<b>GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION</b>	
<b>SUPPLEANTS</b>	<b>PRESENTS</b>
<b>Jean-Yves PÉRU - GPA - GRÂCES</b>	X
<b>Alain LACHIVER - GPA - GRÂCES</b>	X
<b>Virginie DOYEN - GPA - LOC-ENVEL</b>	X
<b>Guillaume LOUIS - GPA - PABU</b>	X
<b>Anthony SIMON - GPA - PABU</b>	X
<b>Serge RICHARD - GPA - RUNAN</b>	X
<b>Catherine MORIN - GPA - PLOUBAZLANEC</b>	X
<b>Alfred CONNAN - GPA - PONTRIEUX</b>	X
<b>Joseph BERNARD - GPA - MAËL-PESTIVIEN</b>	X
<b>Cédric RANNOU - GPA - COADOUT</b>	X

<b>LANNION TREGOR COMMUNAUTE</b>	
<b>SUPPLEANTS</b>	<b>PRESENTS</b>
<b>Jacques LE GLAS - LTC - PLESTIN-LES-GREVES</b>	X
<b>Patrick TOULOURASTEL - LTC - TREGUIER</b>	X
<b>Alain STEPHAN - LTC - PLEUMEUR-BODOU</b>	X
<b>Fernanda ANDRADE - LTC - PLOUMILLIAU</b>	X

<b>Isabelle TANGUY - LTC - PLUFUR</b>	X
<b>Jeannine CORSON - LTC - PLOUARET</b>	X
<b>Gildas MORVAN - LTC - TREDUDER</b>	X
<b>Sylvain RANNOU - LTC - CAVAN</b>	X
<b>Claudie LALEUF - LTC - TREGASTEL</b>	X
<b>Sylvie VIENNET - LTC - LANVELLEC</b>	X
<b>Jean-Max MARTIN - LTC - SAINT-MICHEL-EN-GREVE</b>	X
<b>Grégoire SENE - LTC - PLOUMILLIAU</b>	X

**PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES TITULAIRES ET  
SUPPLEANTS AU BUREAU PERMANENT DU SMITRED OUEST  
D'ARMOR**

**DRESSE SUR LE CHAMP LE 25 SEPTEMBRE 2020**

Le Président expose que le Bureau Permanent est composé du Président, de 5 Vice-Présidents, de 15 Membres titulaires et 10 Membres suppléants.

Le Comité Syndical est invité à procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants au Bureau Permanent au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le Président sollicite les candidatures pour l'élection des membres titulaires et suppléants au Bureau Permanent du SMITRED Ouest d'Armor, conformément aux articles L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Membres titulaires**

1<sup>er</sup> membre : la candidature de Madame Cécile AURIAC est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Cécile AURIAC</b>	73	72	72	0	1	37	72

2<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Serge HENRY est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Serge HENRY</b>	73	72	72	0	1	37	72

3<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Romuald COCADIN est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Romuald COCADIN</b>	73	72	72	0	1	37	72

4<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Jacques MAINAGE est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Jacques MAINAGE</b>	73	72	72	0	1	37	72

5<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Pierre TERRIEN est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Pierre TERRIEN</b>	73	72	72	0	1	37	72

6<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Yannick TERRIEN est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Yannick TERRIEN</b>	73	72	72	0	1	37	72

7<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur François BOURIOT est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>François BOURIOT</b>	73	72	72	0	1	37	72

8<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Jacques ROBIN est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Jacques ROBIN</b>	73	72	72	0	1	37	72

9<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Gérard QUILIN est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Gérard QUILIN</b>	73	72	72	0	1	37	72

10<sup>ème</sup> membre : la candidature de Madame Marie-Thérèse SCOLAN est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Marie-Thérèse SCOLAN</b>	73	72	72	0	1	37	72

11<sup>ème</sup> membre : la candidature de Madame Peggy CORBEL est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Peggy CORBEL</b>	73	72	72	0	1	37	72

12<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Franc TANGUY est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Franc TANGUY</b>	73	72	72	0	1	37	72

13<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Michel LE CALVEZ est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Michel LE CALVEZ</b>	73	72	72	0	1	37	72

14<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur François LE MARREC est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>François LE MARREC</b>	73	72	72	0	1	37	72

15<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Claude LOZAC'H est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Claude LOZAC'H</b>	73	72	72	0	1	37	72

## Membres suppléants

1<sup>er</sup> membre : la candidature de Monsieur Pierre HUONNIC est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Pierre HUONNIC</b>	73	72	72	0	1	37	72

2<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Yann KERGOAT est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Yann KERGOAT</b>	73	72	72	0	1	37	72

3<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Gildas NICOLAS est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Gildas NICOLAS</b>	73	72	72	0	1	37	72

4<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur René PIOLOT est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>René PIOLOT</b>	73	72	72	0	1	37	72

5<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Renaud MERLE est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Renaud MERLE</b>	73	72	72	0	1	37	72

6<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Claude LE GUYADER est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Claude LE GUYADER</b>	73	72	72	0	1	37	72

7<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Yannick DUBOURG est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Yannick DUBOURG</b>	73	72	72	0	1	37	72

8<sup>ème</sup> membre : la candidature de Madame Inès GONSE est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Inès GONSE</b>	73	72	72	0	1	37	72

9<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Sylvain GIRONDEAU est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix
<b>Sylvain GIRONDEAU</b>	73	72	72	0	1	37	72

10<sup>ème</sup> membre : la candidature de Monsieur Patrick MORCET est proposée.

	Nombre de votants	Nombre de bulletins dans l'urne	Suffrages exprimés	Bulletins blancs ou nuls	Abstention	Majorité absolue	Nombre de voix

<b>Patrick MORCET</b>	73	72	72	0	1	37	72
-----------------------	----	----	----	---	---	----	----

#### **IV – PRESENTATION DU SMITRED OUEST D'ARMOR**

Le Président rappelle que le territoire du SMITRED est composé de 2 agglomérations, à savoir : Lannion-Trégor Communauté et Guingamp Paimpol Agglomération ainsi qu'une commune l'île de Bréhat pour une population de 185 000 habitants.

Le SMITRED dispose de sept centres de transfert : Callac, Pleumeur-Bodou, Guingamp, Plourivo, Minihy-Tréguier, Pleumeur-Gautier et Plestin-les-Grèves. Au niveau des compétences, il y a d'un côté la collecte assurée par les intercommunalités et le traitement assuré par le SMITRED Ouest d'Armor. Les impacts, au niveau de l'emploi représentent 345 emplois directs et indirects, dont 90 emplois pour le SMITRED. De plus, pour la mise en œuvre du four, de la turbine et la fourniture de chaleur aux serristes, c'est la société CNIM qui assure l'exploitation avec 25 salariés.

Le Président présente ensuite les tonnages 2019, qui représentent plus de 163 000 tonnes.

Ces tonnages sont, soit collectés et traités par le SMITRED (collecte en déchèterie par exemple), soit apportés par les collectivités adhérentes (ordures ménagères, collecte sélectives), soit par des collectivités partenaires (Kerval, Sotraval) ou des entreprises privées (Déchets Industriels Banals, bois...).

Les flux les plus importants sont constitués par les végétaux, traités sur les plateformes de Pleumeur-Bodou et Plourivo, pour 65 000 t en 2019, les ordures ménagères traitées par valorisation énergétique à Pluzunet ou par tri mécano-biologique à Pleumeur-Bodou (près de 40 000 t au total) et les collectes sélectives (emballages, papiers, cartons) triées au centre de tri Valorys à Pluzunet pour plus de 25 000 t avant expédition vers des filières de recyclage matière, et enfin les encombrants, broyés et incinérés à Pluzunet pour 14 000 t.

Viennent ensuite différents flux de déchets, notamment le bois (plus de 10 000 tonnes) recyclés en panneaux de particules dans le Morbihan, et le placoplâtre qui est recyclé dans la région de Cognac. Les déchets industriels banals sont apportés par les entreprises du territoire, presque 4 000 t de déchets ont ainsi été soit valorisé matière, soit valorisé énergétiquement. Les boues de stations d'épuration des collectivités adhérentes, quant à elles représentent plus de 3 000 t et sont incinérées à Pluzunet.

Les DASRI pour leur part représentent 460 tonnes et sont traités par banalisation (hygiénisation par autoclave) à Pluzunet avant d'être incinérés, apportant ainsi un service de proximité aux producteurs de DASRI du territoire, notamment les hôpitaux, à un prix très compétitif.

Enfin, divers autres flux collectés séparément en déchèterie (polystyrène, lampes, extincteurs, grands films plastiques, etc....) complètent une panoplie de services extrêmement étendus qui font du SMITRED Ouest d'Armor un des pôles de traitement de déchets en régie le plus complet de France.

### **Performances de la collecte sélective**

Le Président présente ensuite les performances de la collecte sélective sur le territoire du SMITRED. Celles-ci sont particulièrement élevées, depuis plusieurs années, le territoire étant dans les tous premiers de France en termes de collecte et de tri des emballages et des papiers graphiques, très au-dessus des performances moyennes nationales, notamment grâce à un travail de communication intense et engagé de longue date et à l'ouverture, dès 2012, des extensions de consignes de tri à tous les emballages plastiques sur l'ensemble du territoire SMITRED à la suite de la construction du nouveau centre de tri.

#### Les enjeux

Le Président présente les enjeux financiers et stratégiques du mandat précédent.

Les enjeux financiers ont été principalement :

- le maintien des performances de tri afin de conserver un niveau de soutien CITEO (Eco-organismes sur les emballages) élevé qui vient en déduction du coût du centre de tri. La difficulté a résidé dans le fait que les performances du SMITRED en la matière sont déjà très importantes. Cependant les performances ont été au rendez-vous pendant ce mandat.
- Le maintien des performances énergétiques qui garantissent, avec d'autres critères, le taux de TGAP le plus bas. A ce titre, le chauffage des serres avec notamment l'installation de nouvelles capacités est un élément clé.
- Limiter au maximum le recours à l'enfouissement, qui se traduirait par un surcoût financier important. Pour cela, maintenir les capacités d'incinération a été essentiel, en mettant en œuvre des nouvelles filières sur des déchets à haut PCI (plastiques durs) ou en permettant l'injection de boues de STEP directement en trémie du four.
- Enfin, faire le maximum pour toujours apporter une valeur ajoutée locale à un maximum de filière de traitement, en régie, afin de maîtriser les coûts. La réflexion menée sur la mise en œuvre d'une chaufferie bois à Guingamp est un exemple de valeur ajoutée créée au plus près du territoire.

Les enjeux stratégiques ont été :

- Maîtriser la capacité thermique de l'UVE, malgré la baisse significative des OMR ayant une forte incidence sur le four. En effet, un Pouvoir Calorifique Inférieur élevé induit une perte de capacité d'incinération avec comme possible conséquence un recours accru à l'enfouissement.

- Améliorer la qualité du tri par l'embauche de 3 Ambassadeurs de prévention chargés du contrôle de la qualité des déchets déposés dans les bacs jaunes par les habitants et de la sensibilisation et de l'information des habitants.
- Améliorer les conditions de travail des agents de tri, notamment grâce à la mise en place d'une filière de traitement des déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux pour limiter le risque de piqûres sur les tapis du centre de tri, de bacs d'équarrissage avec le concours de la fédération de chasse 22 pour éviter de trouver des cadavres d'animaux sur les lignes de tri. Un travail sur l'ergonomie des postes de travail a également été mené.

## **GOUVERNANCE ET ORGANIGRAMME**

Le Président rappelle les différentes instances du SMITRED, à savoir :

- le Bureau Exécutif composé du Président et de 5 Vice-Présidents,
- le Bureau Permanent composé du Bureau Exécutif, de 15 membres titulaires et de 10 membres suppléants. La fréquence de réunions du Bureau Permanent est de 8 réunions environ par an,
- le Comité Syndical composé de 74 délégués titulaires et 74 délégués suppléants. La fréquence des réunions est de 3 réunions environ par an.

Le Président présente l'organigramme du SMITRED :

- Dominique BARDINI, Directeur,
- Yann LACHIVER, Directeur Financier,
- Morgane DEBLANGY, Directrice d'exploitation.

Il présente ensuite l'ensemble des responsables de service.

## **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS**

Le Président rappelle les trois principaux modes de collecte au SMITRED, à savoir, le Porte à Porte (PAP), l'apport volontaire et les déchèteries. Il rappelle que les déchets sont traités selon une hiérarchisation de valorisation : prévention valorisation objet, valorisation matière et organique, valorisation énergétique et élimination.

Le Président rappelle les différentes installations du SMITRED Ouest d'Armor, en précisant les tonnages traités sur l'année 2019 :

Site de Pluzunet

- Le centre de tri : 15 387 t
- Le PSE : 5 940 sacs soit 2 200 m<sup>3</sup>
- Les grands films : 1 796 sacs
- Les plastiques durs : 594 t
- Le placoplâtre : 982 t
- Les bacs d'équarrissage : 5 t soit environ 650 cadavres d'animaux)
- Le textile : 502 t vers le centre de tri de Pontivy

- Le bois A&B : 10 004 t
- Le bois SDD (palettes) : 534 t

#### Site de Pleumeur-Bodou

- Le compostage d'ordures ménagères :
  - o Tonnage entrant : 15 326 t
  - o Compost urbain produit : 5 141 t
- Le compostage des végétaux
  - o Tonnage entrant : 62 127 t
  - o Compostage produit : 40 000 t

#### L'Unité de Valorisation Energétique

- o Tonnage entrant : 54 226 t
- Performance énergétique : 74.9 %
- Production électricité : 18 150 MWh/an
- Valorisation thermique : 41 700 MWh/an dont réseau de chaleur : 26 070 MWh/an
- Unité de maturation et élaboration des mâchefers (IME) : 9 278 t
- DASRI : 466 t

#### Serres

- Serres GAEC des Reflets : 6 ha de serres légumières
- Serres HOUARA : 2.5 ha de serres légumières bio
- Serres Ets BRICHET : 1.5 ha de serres jeunes plants

## **SENSIBILISATION**

Le service communication du SMITRED Ouest d'Armor assure plusieurs campagnes de sensibilisation et d'animations. Les cibles principales sont les usagers, les élus et les scolaires. A ce titre, plusieurs actions sont menées : des actions de terrain pour une communication de proximité : c'est le rôle des Ambassadeurs de Prévention qui contrôlent les bacs des habitants et assurent une sensibilisation pour améliorer la qualité du tri. Des campagnes de communication multimédias (presse, radios, internet) sont également réalisées tous les ans soit sur les consignes de tri généralisées, soit sur des consignes spécifiques à un déchet.

De plus, des évènementiels sont organisés pour communiquer vers le grand public : les Estivales des R', le Printemps des R', les portes ouvertes.... Les interventions scolaires et les visites de site sont très importantes et représentent une part importante des actions du service communication et enfin le service assure des formations pour des publics spécifiques (agents de déchèteries, agent de la restauration collective, agents hospitaliers...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 19 heures.

**Le Président**  
**Éric ROBERT**